



L'option LCE au collège c'est ...

- ♦ Une option ouverte dès la classe de 5e !

5e : 1 h / semaine

4e : 2 h / semaine

3e : 2 h / semaine

- ♦ Un programme en anglais sur 3 années à la découverte des langues et cultures européennes .
- ♦ Des activités écrites et orales interactives , souvent par groupes autour de thèmes liés à la géographie ou l'histoire de l'Europe et à la notion de citoyenneté européenne.
- ♦ Des cours en co-enseignement dispensés par des professeurs de diverses disciplines qui enseignent en anglais.
- ♦ La présence d'un(e) jeune étudiant en service volontaire européen ERASMUS assistant les professeurs à chaque cours .
- ♦ Des rencontres et des visites pour comprendre comment fonctionnent les instances et institutions de l'Union Européenne.
- ♦ Une découverte des 27 pays européens et de leur culture.
- ♦ Une ouverture (notamment l'année de 3^e) sur d'autres pays du monde au regard de leurs liens culturels ou historiques avec l'Europe

C'est aussi ...

- ♦ Un plus pour développer la curiosité et mettre en place des outils pour comprendre les enjeux de notre monde.
- ♦ Une ouverture d'esprit sur les notions de différence (culture , langues , traditions etc) et de tolérance.
- ♦ Des compétences disciplinaires et transversales évaluées dans le cadre du socle commun et développant la notion d'interculturalité.
- ♦ Un plus pour l'orientation vers le lycée et des points supplémentaires pour le DNB